

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 21 avril 2021**

**N° 29**

**Objet : Programme 2021 de**  
**maintenance des sentiers inscrits**  
**au P.D.I.P.R. : Demande de**  
**financement auprès du Conseil**  
**Départemental**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le vingt et un du mois d'avril à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 13 du mois d'avril 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel**

**Étaient présents :**

ACCLAI Bruno, ARENA Antoine, AUZET Éric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel (excepté aux rapports n°4, 5, 19, 25), BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine (excepté aux rapports n° 4, 5, 6, 8, 19, 25, 26), CROZALS Florent (à partir du rapport n° 5 – excepté au rapport n° 16 ), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain (à partir du rapport n° 2), FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille (excepté au rapport n° 5), ISOARDI Delphine, JOUVES Marc (à partir du rapport n° 3), KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (excepté aux rapports n° 12 et 13), POSTEL Chrystelle (jusqu'au rapport n° 4), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas (excepté rapports n° 17, 18, 19), UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (excepté aux rapports n°4, 5, 25, 26)  
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine (jusqu'au rapport n° 34)  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Étaient représentés :**

OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
MOULARD Damien a donné pouvoir à ISNARD AUBERT Laurence

**Étaient excusés :**

AUDRAN Michel	BOURJAC Jean Marie
AUZET Guy	CHALVET Gilles
BALIQUE François	COMTE Jean Paul
BARDIN Chantal	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Nathalie
BAUDOUI Marie Anne	REYNAUD Patrice,
BELMONTE Sylvie	REBOUL Childéric
BERTRAND Philippe	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2021

Application accréditée F-legalite.com

75\_PL-004-200067437-20210421-20\_21042021

**Madame Nathalie ESCLAPEZ, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'entretien du réseau de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) figure dans les statuts de Provence Alpes Agglomération parmi les actions relevant de sa compétence additionnelle en matière de gestion d'équipements touristiques.

Les opérations de maintenance visent à assurer la sécurité des usagers sur les itinéraires de randonnée et à améliorer l'offre et la qualité du service rendu aux pratiquants, habitants et aux touristes sur l'ensemble de notre territoire.

Le réseau représente un linéaire total d'environ 1700 km de chemins balisés (150 itinéraires pédestres, 80 itinéraires VTT, 10 itinéraires trail, 5 itinéraires équestres).

La Communauté d'Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur l'ensemble de ces sentiers (excepté certains ouvrages spécifiques de mise en sécurité comme les passerelles qui sont pris en charge par le Département). Les travaux sont réalisés par les services de Provence Alpes Agglomération et par des entreprises spécialisées. Les interventions peuvent concerner du balisage, du débroussaillage, de la fourniture et pose de signalétique, des travaux d'amélioration de l'assise du sentier, de l'aménagement d'ouvrages spécifiques...

Ces opérations d'entretien peuvent faire l'objet de cofinancements du Département à hauteur de 50% (les travaux réalisés en régie ne sont pas cofinancés).

Pour l'année 2021 le budget prévisionnel pour l'entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR sur le territoire de Provence Alpes Agglomération s'élève à 50.000,00 € H.T.

Il vous est demandé :

- D'approuver la réalisation d'un programme d'entretien des sentiers de randonnée pour un montant total de 50.000,00 € H.T. ,
- D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :
 

Dépenses H.T.....	50.000,00 €
Recettes H.T.....	50.000,00 €
Dont :	
- Subvention Conseil Départemental PDIPR.....	25.000,00 €
- Autofinancement PAA H.T. ....	25.000,00 €
- De solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil départemental,
- De demander une dérogation pour pouvoir procéder au démarrage des travaux avant le vote de l'assemblée départementale,
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

